



# INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

## DOSSIER DE PRESSE

EN PARTENARIAT AVEC :



## PREAMBULE

La métropole-capitale, moteur pour l'économie de la région Ile-de-France et de notre pays, dispose d'un potentiel exceptionnel de développement durable et de rayonnement international. Elle s'engage aujourd'hui dans une nouvelle étape majeure de sa construction, en collaboration avec tous les acteurs de ce secteur d'activité.

Ce moment est décisif ! Ensemble, l'État, la Métropole du Grand Paris et la Société du Grand Paris ont choisi de lancer cet appel à projets pour des territoires innovants, qui mobilisera la créativité, le savoir-faire et l'expertise de l'ensemble des acteurs et développeurs de la ville : créer la ville, créer la Métropole, créer l'avenir.

Cette initiative constitue une invitation à construire collectivement une métropole résiliente, innovante, durable, créatrice et solidaire, offrant la perspective de nouveaux environnements urbains et économiques, image de l'exigence de qualité portée par le projet métropolitain et de son potentiel d'innovation.

Les différents projets urbains initiés dans ce cadre contribueront ainsi à inscrire la Métropole du Grand Paris au cœur d'une génération de modèles urbains parmi les plus avancés au monde. Ils viendront nourrir le projet métropolitain et contribuer à fonder son identité, son rayonnement international et sa capacité à faire rayonner la France.

Cet appel à projets offre aux investisseurs et aux entreprises, dans un cadre partenarial réinventé, de multiples opportunités de réalisations et de constructions sur les nombreux sites stratégiques mis à la consultation. La variété des contextes urbains proposée par les maires est propice à l'apparition d'une diversité de démarches d'innovation et de création de valeur économique, sociale et culturelle.

Il propose aux acteurs de la fabrication de la ville, de faire émerger des territoires démonstrateurs de leur « savoir-faire » et les invite à largement explorer les potentiels qui leur sont offerts, en investissant sans réserve les nombreux domaines qui caractérisent une Métropole mondiale et qui en font sa richesse.

Agissons ensemble pour que vive la Métropole du Grand Paris !

Le préfet de Paris et  
d'Ile-de-France



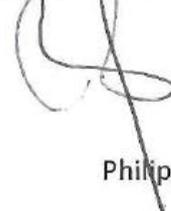
Jean-François CARENCO

Le président de la  
Métropole du Grand Paris



Patrick Ollier

Le président du directoire de  
la Société du Grand Paris



Philippe Yvin

## INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS !

Forte de ses 7 millions d'habitants et de son attractivité entrepreneuriale, la première métropole française a lancé le 18 février 2016 un appel à projets international de développement de la qualité de vie urbaine, afin d'inventer de nouveaux espaces innovants, modèles de la ville durable et intelligente.

Pour la première fois, les maires se sont réunis pour lancer ensemble et en même temps des projets de *smart city* en de multiples points de la métropole. Cet appel à projets unique et innovant porte ainsi la marque de la cohérence et de l'identité métropolitaine qui se construit et permet de proposer des réponses concrètes et nouvelles aux défis sociaux, aux enjeux de mutations urbaines et à l'urgence environnementale et d'adaptation au changement climatique, dans le sillage de la COP 21.

### **L'appel à projet : construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable**

Les maires de la métropole ont présenté des terrains dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury fin 2017. Des sites exceptionnels sont proposés afin d'inventer de nouveaux quartiers autour des gares qui ponctueront les 200 kms du futur métro en construction autour de Paris. Les entreprises trouveront aussi des sites uniques forgeant l'âme de la Métropole du Grand Paris, en cœur urbain, en bords de rivières, dans d'anciens forts, en zones d'activité en mutation.

Durant l'été 2016, les élus métropolitains se sont ainsi rendu sur le terrain afin de visiter les **112 sites candidats de l'appel à projets**. Ils ont sillonné tous les territoires de la Métropole, y compris sa périphérie jusqu'à Evry.



Visite de site candidat à Arcueil



Visite de site de Lieusaint



Visite de site candidat à Saint-Denis



Visite de site candidat à Clichy-La-Garenne

### **Mobiliser l'inventivité des groupements de professionnels...**

Cet appel à projets fonctionne en « open innovation » et s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent inventer la métropole de demain :

- architectes,
- urbanistes,
- promoteurs,
- investisseurs,
- artisans,
- start-ups
- et même associations ou communautés citoyennes.

### **... pour faire émerger des concepts innovants**

Ces professionnels ont la liberté de s'associer en groupements afin de surprendre et de rivaliser d'idées disruptives sur la mixité des usages, l'architecture et l'urbanisme.

Pour autant, elles devront respecter quelques principes insérés dans un règlement de consultation élaboré avec les communes candidates :

- S'inscrire dans la recherche d'une métropole innovante, durable, solidaire et intelligente ;
- Contribuer au dynamisme économique et à l'offre d'emploi dans la Métropole ;
- Répondre aux besoins de logement et de services des habitants ;
- Assurer une exemplarité en matière énergétique et environnementale ;
- Contribuer au rayonnement artistique, culturel et social de la Métropole ;
- Proposer de nouveaux concepts, de nouveaux lieux, de nouveaux usages et de nouveaux services en privilégiant mixité fonctionnelle et réversibilité ;
- Proposer des modèles garants de l'efficacité des projets et de l'association des habitants.

Les maires compléteront le règlement de consultation de leurs éventuelles attentes particulières propres à chaque site, afin de garantir l'adéquation des projets avec les particularismes locaux.

Leur créativité peut s'appuyer sur la participation citoyenne et s'élargir aux fonctions de mobilité, logistique ou numérique, ainsi qu'à l'offre culturelle et sportive. Cet appel à projets fait appel à des talents de toutes nationalités.

### **Le financement des projets**

Les entreprises s'organisent en groupements de réponse afin d'acquérir les sites proposés. Ce sont elles qui financent les projets. Aucun mécanisme de subvention ne sera mis en place. Toutefois, les groupements d'entreprises pourront solliciter la Caisse des Dépôts, partenaire de l'appel à projets, pour une intervention sous forme de prise de participation minoritaire dans la société qui portera les actifs immobiliers. La Caisse des Dépôts intervient au titre du Programme d'Investissements d'Avenir « Ville de demain » dont elle assure la gestion pour le compte de l'Etat ainsi qu'au titre de ses fonds propres.

Les jurys apprécieront les offres sur une large base de critères communs qui sont fixés dans le règlement de consultation et qui sont complétés par les attentes particulières des maires propres à chaque site.

## APPEL À PROJETS « Inventons la Métropole »

### CALENDRIER

<p><b>2016</b></p> <p>23 mai : Séminaire des élus de la Métropole</p> <p>Été 2016 : Visites des 112 sites candidats</p> <p><b>10 octobre</b> : Dévoilement des sites sélectionnés et lancement international de l'appel à projets</p>	<p><b>2017</b></p> <p><b>13 janvier</b> : Remise des candidatures par les groupements d'entreprises</p> <p><b>Février 2017</b> : Sélection de 3 groupements par site, seuls habilités à rentrer dans la phase finale de l'appel à projets</p> <p><b>Juillet 2017</b> : Remise de l'offre finale</p> <p><b>Septembre 2017</b> : annonce des lauréats. Pour les sites les plus complexes, cette phase pourrait durer jusqu'à novembre 2017</p>
---	--

## AUJOURD'HUI 61 SITES SELECTIONNES

Courant septembre, les 112 sites proposés par les maires et les présidents de territoires ont été étudiés par le comité d'organisation.

Voici la liste complète des sites retenus pour cette première édition, après délibérations :

COMMUNE	SITE
Antony	Antonypole
Arcueil	Le Coteau
Argenteuil	Secteur gare d'Argenteuil
Aubervilliers	Fort d'Aubervilliers
Aulnay-sous-Bois	Le vieux Pays
Bagneux	Blanchard / Croizat-Fortin
Bagnolet	Marché à la ferraille (166 avenue Gallieni)
Bobigny	Eco parc ouest
Bondy	Noue Caillet "cœur de Quartier"
Bondy	Pont de Bondy/Rives de l'Ourcq (lot C7a)
Cachan	Campus Cachan
Charenton-le-Pont	Charenton-Bercy
Clichy-la-Garenne	Maison du Peuple
Clichy-sous-Bois	Terrains Leclair
Clichy-sous-Bois / Montfermeil	Secteur central - quartier du Plateau
Courcouronnes	Canal Europe, Tour H
Epinay-sur-Seine	Intégral
Evry	Génopole
Gennevilliers	Quartier du Luth - ouest
Gentilly	Un cœur pour le Plateau (rue de la Paix - rue de Reims)
Gonesse	Triangle de Gonesse
Issy-Les-Moulineaux	ZAC Léon Blum - Ilot E
La Courneuve	Friche industrielle Babcock
La Garenne-Colombes	CPAM
Le Kremlin-Bicêtre	Secteur de la gare du Kremlin-Bicêtre-Hôpital
Les Lilas	Fort "dit de Romainville"
Lieusaint	Carré Sénart
Limeil-Brévannes	Cœur de Ville
Montreuil	Reconversion de l'usine EIF

	(abords Murs à pêches)
Morangis	Site de l'armée Leclerc
Nanterre	Place de La Boule-France Habitation
Nogent-sur-Marne	Plaisance sur Marne
Noisy-le-Grand	Ancienne école Louis Lumière
Noisy-le-Sec	Plaine Ouest
Noisy-le-Sec	Pont de Bondy/Triangle ouest
Pantin	Terrain ASPP
Paris	29 rue du Soleil
Paris	Hôtel Logistique Bercy-Charenton
Paris	Porte de Saint Ouen
Paris	ZAC Paul Bourget
Paris + Vanves	Porte Brancion - porte de la Plaine
Paris/Joinville-le-Pont	Terrain Bi Metal
Romainville	Rue de la Commune de Paris (ZAC de l'Horloge / lotC2a)
Rosny-sous-Bois	Rosny Métropolitain
Rueil-Malmaison	Jean Jaurès
Saint Ouen	Marché aux puces / CAP Saint-Ouen
Saint-Denis	Ancienne piscine municipale
Saint-Denis	Franchissement Pleyel
Santeny	Cœur de village en partage
Sceaux	Place du G de Gaulle et abords
Sevran	Terrains Montceuleux
Stains/Pierrefitte	Tartres Nord (pôle gare de Pierrefitte/Stains)
Thiais Orly	Pont de Rungis-Thiais-Orly
Vaucresson	Terrain Yves du Manoir
Vaujours	Centre Ville-Fenelon
Villejuif	La Redoute des Hautes Bruyères
Villejuif	Terrains Bizet
Villeneuve la Garenne	Quartier de la Bongarde
Villiers	Marne Europe (gare Bry Villiers Champigny)
Vitry-sur-Seine	Pôle Gare des Ardoines
Vitry-sur-Seine	ZAC Chérioux

## DÉCOUVRIR LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Pour s'affirmer parmi les grandes métropoles mondiales comme Londres, New York et Tokyo qui sont entrées de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle, Paris doit s'imposer, développer son potentiel et être plus visible à l'international afin de maintenir son rang de capitale mondiale.

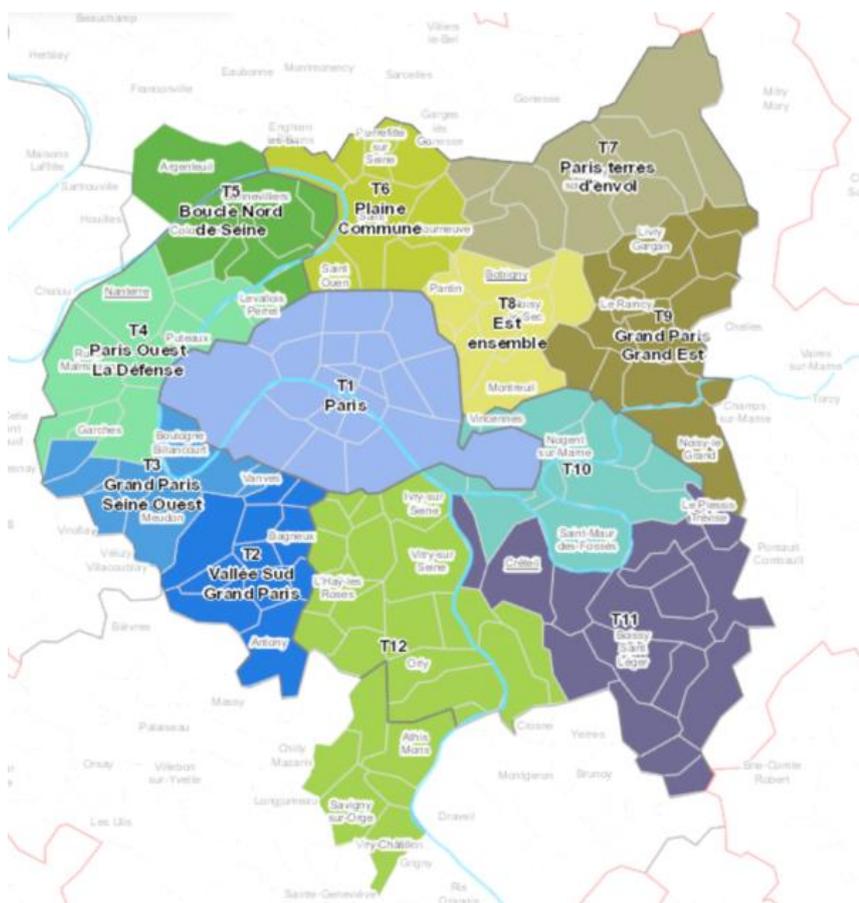
La Métropole du Grand Paris est une première réponse ambitieuse à cet enjeu majeur. Elle est constituée en vue de la définition et de la mise en œuvre d'actions métropolitaines afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, de réduire les inégalités entre les territoires qui la composent, de développer un modèle urbain, social et économique durable, moyens d'une meilleure attractivité et compétitivité au bénéfice de l'ensemble du territoire national.

L'amélioration du réseau de transport, la construction de nouveaux logements, le développement de l'activité économique et la création d'emplois sont les éléments clés dans la construction d'un grand projet métropolitain.

C'est dans cette dynamique d'ensemble que la construction d'une métropole du XXI<sup>e</sup> siècle attractive, solidaire et durable se fait.

### Un territoire...

La Métropole regroupe Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise, soit 7 millions d'habitants. La Métropole du Grand Paris est découpée en 12 territoires dont la ville de Paris. Elle représente le 1<sup>er</sup> pôle d'emplois d'Europe et 23% du PIB national.



Découvrez la carte des territoires en cliquant [ici](#).

### **Des compétences...**

4 compétences obligatoires sont transférées à la Métropole du Grand Paris de manière progressive de 2016 à 2018 :

- le développement et l'aménagement économique, social et culturel
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie
- l'aménagement de l'espace métropolitain (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017)
- la politique locale de l'habitat (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017)

## **INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

Pour plus d'informations :

[www.inventonslametropolegrandparis.fr](http://www.inventonslametropolegrandparis.fr)

[www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



@GrandParisMGP

**Contacts presse :**

### **DENTSU CONSULTING**

Rachel Bornais - 07 75 27 20 11

[rachel.bornais@dentsuaegis.com](mailto:rachel.bornais@dentsuaegis.com)

Amélie Rochette - 01 41 16 42 33

[amelie.rochette@dentsuaegis.com](mailto:amelie.rochette@dentsuaegis.com)

### **PRÉFECTURE DE PARIS ET D'ÎLE-DE-FRANCE**

[pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

01 82 52 40 25

### **SOCIETE DU GRAND PARIS**

[presse.sgp@quaitrois.fr](mailto:presse.sgp@quaitrois.fr)

Hugues Vanhoucke - 01 40 41 56 13

Camille Ruols - 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert - 01 40 41 54 34

### **CAISSE DES DEPOTS**

service presse : +33 1 58 50 40 00



@CaissedesDepots